

Initiatives ministérielles

Nous croyons qu'il faut reconnaître toute l'ampleur de notre diversité, car la nation canadienne ne s'édifiera pas dans l'homogénéité, mais bien dans le véritable respect et la véritable consécration de nos nombreuses communautés culturelles, des premières nations du Canada et des groupes linguistiques francophones et anglophones.

Notre constitution doit donc reconnaître les droits collectifs et les obligations collectives. La Charte garantit aussi nos droits individuels. Nous devons réfléchir à ce qui fait de nous collectivement une nation. Pour que tous les Canadiens soient égaux, il faut garantir le respect des droits des groupes et des collectivités. Cela exigera peut-être des dispositions constitutionnelles différentes pour divers groupes, que ces groupes soient les autochtones ou le Québec. Mais la véritable égalité découle de la reconnaissance de la diversité au sein d'une nation, et c'est ainsi que nous nous découvrirons un lien commun.

C'est en nous fondant sur ces principes que nous pourrions entreprendre l'édification réelle d'une constitution. Les Canadiens réclament un renouveau constitutionnel d'envergure. Ils veulent que la constitution reflète la réalité du Canada tel qu'il est à l'aube de l'an 2000. Les Canadiens veulent une constitution qui réponde aux besoins des autochtones, des femmes, des minorités, du Québec, des résidents du Nord et de toutes les régions du Canada, d'un océan à l'autre.

Le comité que vous proposez n'examinera que quelques-unes de ces questions. Il ne s'attardera qu'à certains aspects limités de la constitution. Le gouvernement ne tiendra pas forcément compte de ses conclusions; du reste, c'est sûrement ce qu'il fera s'il adopte la même attitude que précédemment. Nous nous opposons à l'adoption de cette motion, non pas parce que l'avenir du Canada ne nous importe pas, mais justement parce nous nous en soucions.

Les Canadiens savent quelle est la position du Nouveau Parti démocratique là-dessus. Nous voulons un Canada uni, de l'Atlantique au Pacifique, et du sud jusqu'à l'océan Arctique. Nous voulons un Canada uni, fier de sa diversité, dont les citoyens partagent une volonté commune de créer une société juste et attentive aux besoins de tous.

Nous n'avons à peu près aucune raison de croire que ce gouvernement soit déterminé à réformer la constitution au moyen d'un mécanisme ouvert et démocratique. Il suffit de se remémorer le passé pour s'en convaincre.

D'abord, il y a eu l'accord du lac Meech, en 1987. Les dix premiers ministres provinciaux et le premier ministre du Canada s'étaient réunis pour tracer la carte de l'avenir

du Canada, sans avoir consulté ni écouté au préalable ceux qui s'en serviraient, ceux qui seraient obligés de s'en servir pour s'orienter.

Comment cette carte a-t-elle été présentée aux Canadiens? Par le premier ministre, qui leur a dit que pas un mot ni une seule virgule du projet initial ne pourraient être changés. Tout au long du débat, il a essayé de polariser les Canadiens autour d'une idée dominante: quiconque critique l'accord ou y propose des solutions de rechange est anti-Québec. C'était une stratégie qui divisait et qui détruisait le pays. Je dirais même que c'était la mesure la plus dévastatrice que le premier ministre et son gouvernement n'aient jamais proposée pour notre pays. Elle nous a menés à la situation dans laquelle nous nous trouvons, en 1990.

[Français]

Que penser du processus qui a suivi ces événements: On a créé un comité sur le lac Meech, qui a siégé pendant un mois, qui n'a pas quitté Ottawa et qui a eu très peu d'occasions d'écouter ce que les Canadiennes et Canadiens avaient à dire. Le Sénat a tenu de nombreuses audiences. On n'a pas tenu compte des recommandations qui ont suivi ces consultations sénatoriales.

Lorsqu'il s'est rendu compte que les Canadiennes et les Canadiens devaient être écoutés, le gouvernement a finalement mis sur pied le Comité Charest. Notre parti et nombre de députés ont pris le comité au sérieux. Nous avons travaillé fort pour tenter de trouver des solutions et des compromis.

Malgré le peu de temps dont il disposait, le comité a essayé d'écouter ce que la population avait à dire.

[Traduction]

Le comité Charest avait trouvé un compromis sur lequel les trois partis s'étaient entendus. Quel sort le gouvernement a-t-il réservé au rapport Charest? Il n'en a pas tenu compte tout comme il a fait fi des recommandations qui ont été formulées dans le cadre de l'ensemble des audiences publiques, qu'elles aient porté sur le commerce, la TPS, le Plan vert ou la Constitution. Le gouvernement actuel tient des audiences publiques; il entend les Canadiens, mais il ne les écoute pas.

• (1220)

Des voix: Bravo!

Mme McLaughlin: Il n'a pas tenu compte du rapport Charest. Puis, comme il fallait s'y attendre, le premier ministre a de nouveau réuni les premiers ministres provinciaux à huis clos, et les Canadiens ont été obligés d'en subir les conséquences.